

Matthieu Chauvin " faire exister dans l'espace politique un projet d'inspiration chrétienne revendiquée"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 31 mai 2012

Matthieu Chauvin, candidat dans la 12eme circonscription du Rhône du parti SOLIDARITE, revient pour libertepolitique.com sur son engagement et les valeurs qui le sous-tendent.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

SOLIDARITE à fait le choix d'exister par les urnes et présente des candidats à chaque scrutin.

Dans quelle circonscription ?

Je me présente dans la 12° circonscription du Rhône

Pour quel parti ?

Le parti SOLIDARITE

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

Je suis entré en politique après 25 ans de militantisme très actif pour le respect de la Vie. Il est devenu évident que les moyens des excellentes associations qui agissent pour le respect de la Vie sont insuffisants pour inverser tendance et tenir face au moyens mis en oeuvre par l'Etat. Les budgets mobilisés pour établir et développer ce que Jean-Paul II a appelé la culture de mort sont immenses par rapport aux ressources des défenseurs du respect de la vie . Dès lors il est devenu naturel de vouloir agir en politique pour change la loi. Quel parti rejoindre ? J'ai fait quelques essais décevants (je ne citerai personne). Une deuxième analyse s'est imposée. Les chrétiens et les catholiques en particulier sont les plus fermes dans l'opposition à l'avortement et le soutien au femmes et aux familles. Porté par ma Foi j'ai voulu agir en m'appuyant sur la pensée sociale de l'Eglise et en le disant clairement pour faire exister dans l'espace politique un projet d'inspiration chrétienne revendiquée. C'était une option oubliée depuis longtemps considérée comme obsolète ou ridicule. Les chrétiens n'existaient que rattachés à des considération annexes, d'importance secondaires qui prenaient le devant. C'est, selon moi, ce qui les empêchaient de "passer la rampe" malgré les efforts engagés, le talents et la générosité des personnes.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

SOLIDARITE venait de naître fondé par Axel de Boer et Jeanne-Marie Laveyssière .

L'ambition de ce jeune parti est de :

- 1) Dire aux Français ce que propose la pensée chrétienne, aujourd'hui personne ne la fait exister par elle-même.
- 2) Peser sur le discours des partis en montrant que nos valeurs peuvent faire basculer une élection, faire émerger une nouvelle génération de politiques au service du Bien Commun.
- 3) Passer d'une culture d'opposition à une culture de proposition, définir quel XXIème siècle nous voulons pour notre pays.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

En se situant en dehors de ce clivage gauche/droite dans lequel les chrétiens sont toujours à l'étroit Les élus de SOLIDARITE soutiennent des projets conformes au bien commun et pas des partis ou des idéologies. Nous sommes libres dans nos alliances.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

Préparer les municipales avec le Maire de ma commune ou dans l'opposition si aucune alliance n'est possible.

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

L'objectif est de freiner l'activité de spéculation sans gêner le capitalisme d'investissement dans les entreprises ont besoin. Plutôt que de mettre en place des systèmes de taxes qui rendent les états "accros" aux produits ou opérations taxés, nous proposons de les temporiser les marchés c'est à dire d'imposer un délai dans le traitement des opérations et d'imposer que les ordres soient exécutés dans l'ordre d'arrivée.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

Le droit à la vie est le plus fondamental des droits de la personne humaine, c'est pourquoi il figure parmi nos valeurs non négociables. Au nom de ce premier droit de l'Homme, nous combattons avec fermeté toute tentative de légaliser l'euthanasie. Nous mettrons progressivement fin au droit de vie et de mort sur nos enfants. Cette politique sera appliquée en quatre axes :

- Promotion d'une culture d'accueil de la Vie par la publicité, l'art et les médias.
- Création d'un service public d'accueil aux mères en difficultés, en lien avec le tissu associatif. Ce service public sera instauré au niveau des communes. Il mobilisera les ressources de l'État pour aider

les parents, et les enfants à naître. Nous lui donnerons les moyens d'agir et créerons un ensemble cohérent de mesures pour que tout parent soit en mesure d'accueillir son enfant.

- Formation des jeunes à l'accueil de la Vie, pour montrer aux futurs parents potentiels le sens de la responsabilité sexuelle et le sens de la beauté et du caractère unique de chaque vie humaine.
- Simplification de l'adoption, afin de mettre en rapport les couples sans enfants et les mères ne pouvant ou ne souhaitant pas garder leurs enfants, mais qui les aiment et souhaitent leur donner la vie.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

Nous définirons le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme. Pour toutes les personnes ne désirant pas se marier, nous remplacerons le PACS, source de confusion sociale, par la possibilité de créer une « société civile de personnes », sorte de contrat économique sans valeur normative constituant en société les biens et ressources apportés par des personnes désirant partager une vie commune, que cela soit dans le cadre d'une vie en couple ou d'une communauté.

Nous sommes opposés à l'adoption des enfants par des couples homosexuels.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

L'échec de l'école à la française, le recul des performances par rapport aux autres pays européens est le fruit d'une école vécue comme un instrument politique au service de l'État et non comme un service public -ou privé- pour les Français au nom du bien commun. Nous rendrons à l'école sa mission d'éducation, par six mesures de civilisation.

20. **Nous instaurerons le forfait scolaire**, qui permet aux parents d'attribuer les subventions publiques à l'école de leur choix. Ce système existe et fonctionne dans plusieurs pays européens. Il garantit le droit des parents à choisir les fondamentaux d'éducation, parmi les établissements qui remplissent leurs obligations en matière de résultats scolaires.

21. **Nous garantirons les acquisitions du primaire**, sans lesquelles aucune scolarité n'est possible, à travers une réforme des programmes et un examen.

22. **Nous soutiendrons l'autorité du professeur**, seul garant d'un climat d'éducation apaisée et efficace. Cette autorité qui est une forme de service aux élèves, doit faire l'objet d'un apprentissage du professeur et des élèves et d'une reconnaissance institutionnelle.

23. **Nous mettrons au cœur de l'enseignement l'apprentissage à la responsabilité**, la notion de service du bien commun, et l'amour comme fondement du lien social.

24. **Nous permettrons aux parents de considérer fiscalement comme un investissement les dépenses d'éducation.** L'éducation n'est pas une charge mais un investissement sur l'avenir, il est donc normal que cet investissement qui profite à tous soit défiscalisé. Ainsi, les frais engagés dans l'éducation, comme les cours de soutien, l'enseignement privé et l'enseignement supérieur, seront déduits du revenu imposable et feront pour certains l'objet de crédits d'impôt.

25. **Nous supprimerons le ratio fixe entre le nombre d'élèves de l'enseignement public et privé**, en créant un diplôme d'État sans « numerus clausus », donnant droit à participer aux concours de

l'enseignement public ou à rejoindre une école privée, afin de laisser la liberté de recrutement aux écoles libres. Nous autoriserons les instituts indépendants de formation des enseignants sous la forme de classes préparatoires aux diplômes de l'enseignement (CPDE). Nous faciliterons l'installation d'écoles privées dans les zones difficiles, nous favoriserons la création d'écoles d'excellence dans les quartiers défavorisés.

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

L'état doit se recentrer sur ces missions fondamentales

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

15. **Nous instaurerons une préparation civile au mariage**, dans le cadre d'une politique plus large de formation à la responsabilité sexuelle et affective ainsi que juridique et patrimoniale.

16 **Nous rendrons obligatoire le consentement mutuel en cas de rupture de contrat de vie**, afin de lutter contre le fléau de la répudiation. Nous reconnaitrons, en complément du mariage civil, la validité juridique des engagements réciproques signés dans le cadre d'un mariage religieux librement consenti, et dont le contenu est compatible avec le droit français.

17. **Nous favoriserons fiscalement les familles durables**. L'instabilité familiale est la première cause de pauvreté et coûte très cher à la communauté tout en blessant l'avenir des enfants. Il est donc normal que la société reconnaisse la valeur de la stabilité sous la forme d'avantages fiscaux.

18. **Nous instaurerons un Bonus Fiscal Familial (BFF)** qui assurera la solidarité entre les familles qui donnent un avenir au pays et celles qui ne l'ont pas donné. L'avenir d'un pays est dans ses enfants, c'est là une évidence. En donnant un avenir à notre pays, ceux qui ont des enfants servent le bien commun et ce service doit être socialement reconnu.

19. **Nous instaurerons le vote parental**. Les décisions politiques prises aujourd'hui engagent l'avenir de nos enfants. Dès lors, il est normal dans le cadre de l'autorité parentale, que les parents puissent voter au nom de leur enfant mineur. Cette mesure est nécessaire pour renforcer le poids des familles dans la société et pour leur donner une reconnaissance sociale plus importante. Concrètement, le vote parental sera donné sous la forme d'une demi-voix par parent et par enfant, dans la limite de deux voix par parent (soit 4 enfants par famille), afin de ne pas instrumentaliser politiquement le nombre d'enfants. Le vote parental n'est pas lié au statut matrimonial mais est une application concrète de l'autorité parentale.

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

J'ajoute que l'effort d'éducation des enfants fournis par les parents doit être mieux pris en compte dans le calcul des retraites.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

5. **Mondialiser les droits sociaux**, en aidant les pays à construire une législation sociale et en privilégiant les

entreprises qui appliquent une politique sociale qui respecte les droits de l'homme et de la cellule familiale, fondements de la société. Travailler à compléter la législation internationale du travail pour qu'elle soit respectée et soutenir le commerce équitable.

9. Rendre au logement social son caractère d'urgence. Cela paraît absurde, mais le logement social est aujourd'hui fermé aux personnes qui en ont le plus besoin, celles dont les ressources sont trop faibles ou incertaines. Nous repenserons la mission du logement social et lutterons contre son instrumentalisation politique. Partout où cela est possible, donner aux familles une chambre en plus pour permettre une vie sociale et familiale.

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité en France est remplacée par une forme de religion d'État: l'athéisme. Nous devons entrer dans une culture de neutralité. Une démocratie responsable ne peut exister sans intégrer la dimension spirituelle et lui donner une place apaisée. Nous mènerons quatre politiques importantes en matière d'égalité des consciences.

26. Moderniser la loi 1905, afin de définir plus clairement la neutralité et l'égalité des options religieuses dans le domaine public, pour fixer les nécessaires règles du vivre-ensemble. Supprimer le paiement de la taxe religieuse par les collectivités, en particulier dans le domaine de la restauration, en s'assurant que le surcoût est bien payé par le consommateur final qui en fait le choix.

27. Intégrer la dimension spirituelle dans la Cité. A travers trois mesures phares:

- la création d'un impôt volontaire inspiré du modèle allemand. Chaque citoyen aura le choix entre plusieurs cases sur sa feuille d'impôt, dont une « humanitaire » pour les non croyants.
- Instaurer un conseil permanent des religions de France, afin de disposer d'un interlocuteur commun au fait religieux.
- Donner aux jeunes une formation à la culture religieuse, afin de les aider à comprendre la foi de ceux qui croient en Dieu et donc créer une société de solidarité entre croyants et non croyants.

28. Proposer une convention avec l'Islam de France, afin de définir sa place dans notre pays. Cette convention impliquera la reconnaissance d'un ensemble d'obligations (financement des lieux de culte par les fidèles locaux, contrôle sur l'impôt religieux du Halal, reconnaissance publique du droit à la conversion et de la séparation du politique et du religieux...) et de droits (accès aux financements citoyens à travers l'impôt, droit à l'objection de conscience...).

29. Une politique étrangère en faveur de la liberté religieuse. Il nous semble essentiel aujourd'hui de promouvoir activement la liberté religieuse sur la scène internationale comme faisant partie des droits de l'homme, et de l'intégrer dans la diplomatie.

Vous trouverez l'ensemble des propositions de SOLIDARITE sur www.propositions2012.fr